

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 MAI 2021

Compte-rendu affiché le : 7 mai 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 7 mai 2021

N° 21-05-06

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2021

OBJET :
Décisions du Maire –
Information du Conseil
municipal

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance :** 29

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Lydie THOLLOT à Jacques DECHANDON.

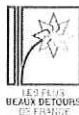


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210505-21-05-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2021
Affichage : 07/05/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n° 2021-44 – Convention de mise à disposition gratuite d'un espace à l'hippodrome à l'AMAP COISE pour une durée de trois ans à compter du 31 mars 2021.
- Décision n° 2021-45 – Convention pour l'installation de ruches sur la parcelle BH124 (partie verger) par M. CHARASSE dans le cadre d'un programme de monitoring de la diversité végétale et de l'environnement que souhaite réaliser la Bulle verte.
- Décision n° 2021-46 – Avenant n° 1 prolongeant jusqu'au 31 juillet 2021 le marché signé avec C'PRO (ex EQUINOXE) pour l'acquisition ou location et maintenance de photocopieurs.
- Décision n° 2021-47 – Convention de transfert de biens mobiliers réformés entre administrations (matériel de bureau)
- Décision n° 2021-48 – Programme annuel de dératisation confié à CONDAMIN dans les bâtiments de la gendarmerie pour un montant s'élevant à 718.61 € HT.
- Décision n°2021-49 – Convention d'occupation privative du domaine public accordée à INFRACOS, pour une durée de 12 ans – installation d'une station radioélectrique dans le clocher de l'église.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 6 mai 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210505-21-05-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2021

Affichage : 07/05/2021